

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION (1)

PRIX MAXIMUMS DES TRANSACTIONS
BIENS A USAGE D'HABITATION, GARAGE, FONDS DE
COMMERCE, TERRAIN, LOCAUX COMMERCIAUX, ET PARTS
SOCIALES DE SCI

PRIX DE VENTE AFFICHÉ		HONORAIRES TTC (2) A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR (3)
< ou égal à	50 000 €	5 000 €
50 001 €	100 000 €	8 000 €
100 001 €	130 000 €	9 000 €
130 001 €	150 000 €	10 000 €
150 001 €	200 000 €	12 000 €
200 001 €	250 000 €	14 000 €
250 001 €	300 000 €	16 000 €
300 001 €	350 000 €	18 000 €
350 001 €	400 000 €	20 000 €
400 001 €	450 000 €	22 000 €
450 001 €	500 000 €	24 000 €
500 001 €	550 000 €	26 000 €
550 001 €	600 000 €	28 000 €
600 001 €	650 000 €	30 000 €
650 001 €	750 000 €	32 000 €
750 001 €	850 000 €	34 000 €
850 001 €	1 000 000 €	36 000 €
>	1 000 001 €	3,5%

BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION (1)

BIENS D'HABITATIONS NUS OU MEUBLES

HONORAIRES DE LOCATION TTC (2)		ZONES TENDUES (13€/m ²)	ZONES NON TENDUES (8€/m ²)
Honoraires à la charge du propriétaire-bailleur	Visite du bien	6€/m ²	3€/m ²
	Constitution du dossier	2€/m ²	1€/m ²
	Rédaction du bail	2€/m ²	1€/m ²
	Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²
	Honoraires d'entremise et de négociation	100 €	
Honoraires à la charge du locataire	Visite du bien	6€/m ²	3€/m ²
	Constitution du dossier	2€/m ²	1€/m ²
	Rédaction du bail	2€/m ²	1€/m ²
	Etat des lieux	3€/m ²	3€/m ²
Garages, parkings et locaux commerciaux :	20% TTC du loyer annuel à la charge du preneur		



TUAGIR CONSEIL IMMO - capital de 5.000€ - 833 001 795 RCS Bordeaux
424 Route de Toulouse, 33130 BEGLES ☎ 05.40.24.92.00 ✉ tuagirconseilimmo@gmail.com
Carte Professionnelle de transaction n° CPI 3301 2017 000 023 087
délivrée le 14/12/2017 par la CCI de Bordeaux-Gironde
Responsabilité Civile Professionnelle n° RCP_01_150063M (GALIAN-SMABTP - 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS)
Caisse de Garantie Financière n° GF0000003353 pour 120.000€ (GALIAN-SMABTP - 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS)
Ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération
TVA intracommunautaire FR23833001795 - NAF 6831Z - Commerçant indépendant

(1) Barème des honoraires Transactions - prix maximums en vigueur au 18/05/2025

(2) TVA en vigueur de 20% incluse

(3) Les honoraires de commercialisation de programmes immobiliers neufs sont à la charge du Promoteur et intégrés dans la grille de l'opération correspondante.